

Arrondissement de
MONTLUÇON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
de DOMÉLAT

Nbre de conseillers
municipaux en exercice : 28

Présents à la séance : 18
Votants : 27

Date de l'affichage de la
convocation :

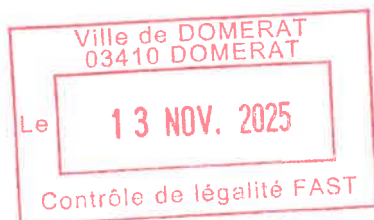
31 octobre 2025

Date de l'affichage à la
porte de la Mairie de la liste
des délibérations :

14 novembre 2025

OBJET : SDE03 :
renouvellement foyers
éclairage public.

251108-15



L'an deux mille vingt-cinq, le 8 novembre à 10 heures,
le conseil municipal de la commune de DOMÉLAT, assemblé au lieu
habituel de ses séances, au nombre de dix-huit, en session
ordinaire, sous la présidence de madame Pascale LESCURAT, maire,
en suite de la convocation faite par madame le maire de ladite
commune, le 31 octobre 2025.

Présents : Mme LESCURAT..Mr DE SOUSA..Mme JOUANNIN..Mr
BOY..Mme PIRES..Mr DUFLOUX..Mme BERGERON..Mrs LIMOGES..
HAMELIN..Mmes COULANGEON..BRUNET..BERRUER..Mrs
PINHEIRO..OSTERTAG..Mmes DUCEAU..Mr LEFEBRE..Mme
CLEMENSAT..Mr DEQUAIRE.

Absent : Mr DELEAU.

Secrétaire de séance : Mr LIMOGES.

Ayant donné mandat de procuration : Mme DELERIS à Mme
BERRUER, Mme FAUCHARD à Mr LIMOGES, Mme LAFAYE à Mr BOY,
Mr LUQUET à Mr PINHEIRO, Mme MATHIAUD à Mme LESCURAT,
Mr RICHOUX à Mr DUFLOUX, Mme CHIROL à Mr DE SOUSA, Mme
AURAT à Mr LEFEBRE, Mme PETIT à Mme BERGERON.



Le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2025 est approuvé (date
de publication : 14 novembre 2025).



Afin de continuer à limiter sa consommation d'énergie, la ville de
Domélat poursuit, avec le SDE 03 le renouvellement de ses foyers
d'éclairage public les plus anciens.

Dans ce cadre, le SDE 03 propose à la ville une opération de
remplacement de 286 lanternes âgées de 9 à 35 ans et d'en confier
la réalisation au SDE03.

Le plan de financement prévisionnel fait état d'un montant total de
206 820 €, avec une participation communale totale à hauteur de
41 364 €.

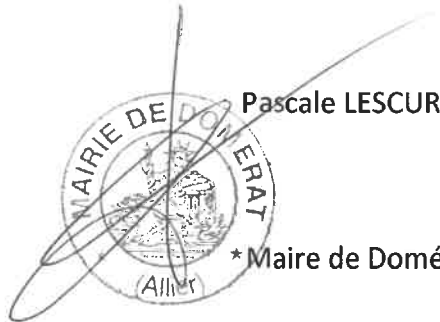
Il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver l'opération telle que décrite précédemment,
- De dire que la participation communale sera versée sans
étalement représentant ainsi une augmentation de 41 364 €
sur la cotisation versée au SDE 03 pour 2026,

- D'autoriser madame le maire à signer le plan de financement correspondant ainsi que tout document relatif à cette affaire.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité,

FAIT siennes les propositions de madame le maire ci-dessus exposées et
l'AUTORISE à signer le plan de financement ci-annexé.



Pascale LESCURAT,
* Maire de Domérat.

Pour extrait conforme au
registre, légalement signée par :

Pierre LIMOGES,

Secrétaire de séance.

Incidences des travaux sur les coûts annuels de fonctionnement

PROJET N° 20250422
 Lieu de pose : DOMERAT

Renouvellement lampes d'éclairage public

Bilan matériel

	LES TRAVAUX SUR LA FONCTIONNEMENT				Quantités à l'ED	Quantités à la commande
	Travaux < 5 ans	Travaux 5-25 ans	Travaux 25-35 ans	Travaux > 35 ans		
Quantités déposées		262	24			
Quantités posées					286	

Bilan des puissances

	UNITÉ (W)	
	Permanent	Semi-permanent
Puissance totale déposée (W)		23972
Puissance totale posée (W)		10260
Evolution des puissances (W)	0	-13692

Durée de fonctionnement

	Heures d'extinction par unité	Heures hors service par unité	Durée de fonctionnement
Permanent			4 000
Semi-permanent	22:00	06:00	1 177

Variation du coût TTC annuel des consommations sur la base des tarifs en cours (*) -4 397 €

Variation du coût TTC annuel de la maintenance sur la base des tarifs en cours (*) -3 041 €

Incidence sur les coûts de fonctionnement de l'opération d'investissement envisagée

Variation estimée du coût TTC annuel total de fonctionnement sur la base des tarifs en cours (*) -7 437 €

(*) : Les montants indiqués pour la première année seront majorés par les effets de l'inflation pour les années suivantes

Descriptif des travaux Plan de financement

Dossier n° : 20250422

Commune de : DOMÉ RAT

Renouvellement foyers d'éclairage public

Descriptif	Montant	Financement SDE 03 *	Contribution communale
- Dépose de 286 foyers d'éclairage public à remplacer par: - 59 lanternes LED STELIUM 35W et 40 W 2 7000 K RAL 7035 et 3011 - 7 lanternes LED PAGODE 38 W 2 700 K RAL 3011 - 172 lanternes LED ZYLINDO avec coupole 30 W 2 700 K RAL 3011 - 11 Projecteurs LED KERIS 19 W et 75 W 2 700 K RAL 7035 - 3 appliques murales LED DLS 229 17 2 700 K RAL 7016 - 33 lanternes LED ITEM 600 65W 2 700 K gris AKZO 900 sablé	206 820	165 456	41 364
Total	206 820 €	165 456 €	41 364 €

* Participation intégrant l'aide du Conseil départemental

Pour information, la contribution doit être imputée en fonctionnement et peut être étalée sur 5, 10 ou 15 ans.

Je vous informe de l'accord de ma collectivité sur le présent plan de financement et vous demande la réalisation des travaux.

Le règlement de notre contribution se fera selon le choix suivant:

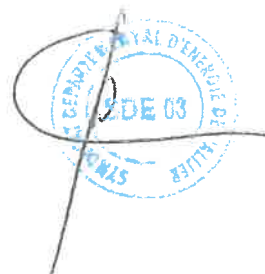
- ☐ Pas d'étalement : 41 364 € sur la cotisation de l'année prochaine
- ☐ Etalement sur 5 ans : 9 075 € sur la cotisation des 5 prochaines années
- ☐ Etalement sur 10 ans : 4 922 € sur la cotisation des 10 prochaines années
- ☐ Etalement sur 15 ans : 3 574 € sur la cotisation des 15 prochaines années

Tout bénéficiaire de financement du SDE03 devra faire figurer le logo, conformément à la charte graphique, sur les documents relatifs à l'opération. Le non-respect de cette clause est susceptible d'annuler le financement correspondant.

A Domérat, le 14/11/2025.
Le Maire, *Pascal DUBOURAT*

Yzeure, le 1 Juillet 2025

Yves SIMON
Président du SDE 03



Validité de ce document : 1 an (Sans accord de votre part dans ce délai, le plan de financement pourra être réévalué)

